



Vérité et Liberté dans la Tradition talmudique

M. Dan JAFFE (*Aix en Provence*)

J'enseigne en milieu scolaire ainsi que dans deux Instituts universitaires ; le premier est l'**I.S.T.R.**, qui appartient à l'**Institut Catholique de la Méditerranée (I.C.M.)** dirigé par le **P. Jean Marc AVELINE**, et j'enseigne aussi à l'**Institut d'Études et de Culture juives**, lié à l'**Université d'Aix-en-Provence**. Je suis également étudiant. Je travaille particulièrement sur le Judaïsme antique, celui des deux premiers siècles de notre ère, et plus précisément sur les premiers Chrétiens, nommés communément les *Judéo-Chrétiens*, qui sont devenus dissidents du Judaïsme, lequel va s'institutionnaliser après la destruction du II^e Temple de Jérusalem, en l'an 70.

Je vais essayer de présenter de façon concise les deux concepts de *Vérité* et de *Liberté* dans la Tradition juive, et en particulier dans le Talmud.

* * *

1^o Partie

Dans le Judaïsme, la **Vérité représente une valeur éthique suprême**, tant pour l'individu que pour la collectivité. Les Sages du Talmud enseignent que l'existence du monde repose sur trois piliers : la Vérité, la Justice et la Paix.

"Lorsque règne la Vérité, la Justice en découle nécessairement, puis en dernier lieu vient la Paix, qui est le plus grand des bienfaits auquel puisse aspirer l'humanité."

(Tr. des Pères, I, 18)

Un commentaire sur le mot hébreu "**émèt**", qui désigne la **Vérité**, véhicule une idée semblable. En effet le mot **émèt** contient la 1^o lettre de l'alphabet, *aleph*, celle du milieu, *mèm*, et celle de la fin, le *tav*. Ainsi, du début à la fin, toutes les valeurs personnelles et sociales se fondent sur la Vérité, à laquelle sont étroitement liées d'autres valeurs humaines supérieures.

L'éthique juive insiste de manière radicale sur la valeur et l'importance de la Vérité pour la pensée, pour la parole et pour l'action, triptyque très important que l'on retrouvera dans la littérature hassidique plus tardive.

Mais elle souligne en même temps la faiblesse du jugement individuel et préconise l'aspiration à la Vérité à travers l'opinion de la majorité, c'est très important. Dans la mesure où nul ne peut être certain de la vérité de son opinion personnelle, il faudrait tenir compte de l'opinion opposée avant d'arriver à un jugement final. Telle semble avoir été l'approche des Hillélites dans leurs débats avec les Shammaïtes, c.à.d. les disciples de **Hillel** et de **Shammaï**, au 1^o s. avant l'ère chrétienne. On dit dans la tradition talmudique : "*Parce que les disciples de Hillel étudiaient aussi l'opinion de leurs adversaires, leurs conclusions portaient une plus grande marque de vérité*".

(Tr. de Erwin, 13 b)

"La Vérité ultime n'est pas accessible à l'homme. Le caractère absolu de la Vérité n'appartient pas au genre humain, l'homme ne peut accéder qu'à une vérité subjective, tandis que Dieu seul détient la Vérité objective et absolue".

D'après ce que j'ai pu comprendre de la Tradition juive, la vérité de l'homme n'est que partielle, souvent partielle d'ailleurs, elle est inachevée, jamais complètement acquise ; en termes mathématiques on pourrait dire qu'elle est asymptotique, elle ne fait que se rapprocher, mais on ne touche jamais l'asymptote. De par son caractère faillible et le fait de sa condition d'être fini, l'homme ne peut accéder à la Vérité plénière ; seul Dieu, dans son infinitude, peut entrevoir et représenter la Vérité.

Pour illustrer ce propos, je prendrai appui sur les thèses développées par **Maïmonide** au 12^e s., qui développe la notion de théologie de la négativité. Il le fait dans le "*Guide des Égarés*" mais aussi dans le "*Traité d'introduction à la Mishna*", où il explique que l'homme ne peut connaître ou entrevoir Dieu, que par rapport à ce qu'Il n'est pas ou par rapport à ce que l'homme est ; l'homme est temps, il est espace ; Dieu n'est

pas temps ; on ne peut pas savoir ce que Dieu est, on peut savoir en revanche ce qu'Il n'est pas. Donc la perception de la Vérité divine est toujours relative, c'est un point important.

Bien que la Vérité soit une valeur nodale, l'éthique juive reconnaît dans certaines circonstances que d'autres valeurs peuvent passer avant elle, ainsi la préservation de la vie. Dans le cas où la vérité et la vie seraient en conflit, la vie devient prédominante. On peut donc outrepasser la vérité pour préserver la vie.

Les Sages talmudiques avaient conscience que la Vérité n'était pas entièrement accessible à l'esprit humain, ni même angélique, aussi déclarèrent-ils que "*le sceau de DIEU est Vérité*".

(Tr. Sabbath 55 a).

De la même façon, pour se situer dans une perspective philosophique contemporaine, le philosophe juif berlinois du début du siècle dernier, **Franz ROSENZWEIG**, dans son œuvre majeure "*L'Etoile de la Rédemption*", affirmait que la Vérité ne peut être associée qu'à l'ordre du Divin.

L'éthique juive se caractérise donc par une orientation résolument pratique. En conséquence, bien que sachant que la Vérité est du seul domaine de Dieu, elle n'en offre pas moins à l'homme le chemin de l'imitation de Dieu, l'idéal étant alors pour lui de suivre les voies divines et de vivre, autant qu'il est humainement possible, selon des critères de la Vérité.

Alors qu'entend-on par "*imitation de DIEU*" ? C'est une doctrine théologique selon laquelle l'homme a l'obligation d'imiter la conduite morale de DIEU, bien sûr "*imiter*" entre guillemets. Elle est développée par la littérature rabbinique et post-rabbinique, mais ses racines sont à l'évidence bibliques. Elle est liée au postulat de la création de l'homme à l'image de DIEU (*Gen 1, 26-27*). En conséquence le Pentateuque ordonne à l'homme "*d'être saint, car Je suis Saint*" (*Lévit 19.2*) et de "*marcher dans toutes ses voies*" (*Dt 11, 22 ; 28,9*). Les commentateurs juifs du Moyen Âge ont utilisé ce dernier passage du Deutéronome pour montrer que l'homme doit imiter DIEU et suivre ses voies, dans toute la mesure du possible. Un passage du Talmud de Babylone dira : "*Il est écrit : 'vous vous rallierez aux voies de l'Eternel' (Dt 13,5). Quand l'homme pourra-t-il marcher sur les traces de Dieu ? N'est-il pas dit : 'l'Eternel est un feu dévorant' ? (Dt 4,24)*". Voici la solution que le Talmud propose. "*Prenez plutôt exemple, symboliquement, sur Ses qualités. De la même façon que DIEU a recouvert la nudité d'Adam et Eve (Gen 3,21), ainsi vêtirez-vous ceux qui sont nus. De la même façon qu'Il a visité les malades (Abraham dans Gen 18,1), de même vous les visiterez. De la même façon qu'Il a réconforté ceux qui étaient frappés par un deuil, - par ex. Aaron dans Lévit 16.1 -, de même vous réconforterez ceux qui sont dans l'affliction*", etc.

(Tr. Sotah 14a).

Avec grand plaisir je citerai ici le philosophe juif allemand **Martin BUBER**, dans son œuvre "*Israël et le monde*", qui dit la chose suivante : "*Le fait qui nous a été révélé que nous avons été créés à Son image nous incite à développer cette image et ainsi à imiter Dieu*". Il montrait ainsi sa croyance en la pertinence de l'imitation de Dieu pour l'homme moderne.

Je conclurai la 1^o partie de mon exposé sur la notion de Vérité par une citation dont les protagonistes ont déjà été évoqués, il s'agit de Shammaï et de Hillel, deux grands Sages talmudiques du 1^o siècle avant l'ère chrétienne.

"Toute controverse qui, - littéralement en hébreu "lechem Elohim" -, se fait 'au Nom de Dieu', qui potentiellement s'effectue, se rallie, s'élabore en fonction du Divin, peut être maintenue et trouve une consistance. En revanche, celle qui n'est pas établie sur un fondement divin ne peut pas être maintenue".

(Tr. des Pères, pirkè Avoth, V, 17)

Peut-être va-t-on demander : quelle est la controverse qui se fait et dont le fondement est divin ? C'est celle de Hillel et de Shammaï, pour les raisons que j'ai évoquées plus haut.

Et quelle est la discussion qui ne s'effectue pas, qui n'a pas comme fondement le Divin ? C'est la discorde de Coré qui se révolte et de son assemblée (*Nb 16*).

2^o Partie

Qu'en est-il à présent de la notion de **Liberté** ?

Ce concept, dans la Tradition juive, est intrinsèquement lié à une autre notion, qui est celle du libre arbitre. On ne peut, dans le Judaïsme, concevoir la notion de Liberté sans faire référence aussi, et de façon indissociable, à celle de libre arbitre, qui est un principe philosophique et théologique qui accorde à l'individu, - et c'est très important -, la possibilité d'agir de sa propre volonté et selon ses propres options.

Evidemment on en a discuté à toute époque, il se heurte au concept de déterminisme, divin ou naturel. Les philosophes juifs tendent généralement à considérer que la notion de libre-arbitre est indispensable pour faire assumer à l'individu le sens de sa propre responsabilité morale, et qu'elle est implicite à la croyance en la justice divine et au châtement du pécheur.

L'individu est responsable, car il détient la liberté d'obéir ou de s'en abstenir. Emanant de la volonté individuelle, les actions humaines sont donc intégralement imputables à leur auteur, et j'ajouterai : à leur auteur exclusivement. Ainsi DIEU dit à Caïn, bien qu'il le sût irrité et abattu : "le péché est tapi à ta porte, son élan est vers toi, mais toi, domine-le" (*Gen 4,7*).

Dans *Deutéronome 30,19*, Moïse, après avoir récapitulé son histoire, et proche de sa propre fin, explique au peuple hébreu que sa destinée nationale dépend de ses choix, de sa liberté, de son libre-arbitre, déjà ! Et Moïse de lui dire : "J'ai mis devant toi la vie et la mort, le bonheur et la calamité, choisis la vie !" (*Dt 30, 5*).

Pour Maïmonide, le libre arbitre est le grand principe, le pilier de la Torah, du Pentateuque et des Commandements divins. Je vous renvoie au *Michné Torah : Lois sur le Repentir, 5,3*.

L'appel récurrent adressé à l'homme, afin qu'il revienne vers Dieu en lui garantissant le pardon, implique que l'individu peut se libérer du péché, de ses habitudes et se transformer.

Il serait bon ici de citer l'auteur contemporain **Adir Steinsaltz**, auteur de "*La Rose aux treize pétales, introduction à la Kabbale*". Finalement le repentir serait la non-immuabilité du déterminisme, la possibilité qu'a l'homme de se transformer, rien n'est immuable, au moins au niveau de l'homme. Donc Dieu veut que l'homme Lui revienne par un libre choix. Il ne le contraint point, mais attend la réponse humaine. Et là j'ai plaisir à citer les propos de **Jean-Marc AVELINE** sur ce livre absolument fondamental d'**Abraham Yeoshuah HEISCHEL** : "*Dieu en quête de l'homme*".

Les Sages du Talmud vont reformuler de cette façon le concept biblique du libre arbitre dans une phrase d'une profondeur absolument remarquable : "*Tout est entre les mains de Dieu, sauf la crainte de Dieu.*"

Tr. Berakhoth (des Bénédictions) 33 b.

L'Ange préposé à la conception, après avoir pris une goutte de semence, la présente à Dieu et demande : "*Souverain, Maître de l'univers, qu'advientra-t-il de cette goutte, se développera-t-elle en une personne forte, faible, sage, sotte, riche, pauvre ?*" Mais il ne demande pas si elle sera juste ou méchante. Cela appartient en effet à la personne, et à elle seule.

Tr de Nidah 16 b

L'homme a donc, au niveau de sa responsabilité, au niveau de son libre arbitre suprême, inconditionnel, cette liberté absolue de choisir un chemin ou un autre.

Après avoir évoqué cette présentation sommaire sur le libre arbitre, je voudrais faire référence à un autre concept, fondamental pour le Judaïsme, qui est celui de **la pratique de la Loi**, et le mettre en relation avec notre concept de liberté.

La liberté ne peut s'acquérir qu'au travers de l'accomplissement de la Loi. Cela peut paraître paradoxal : comment peut-on pratiquer la Loi et devenir libre ? Vous savez que, dans le Judaïsme, les commandements bibliques et rabbiniques sont souvent techniques, ils s'élaborent au quotidien, ils embrassent, sous forme de rites, la vie dans ce qu'elle a de plus quotidien, de plus matériel, donc il y a ici, *a priori*, un paradoxe.

La Tradition juive dira que c'est en observant les commandements divins que l'homme est affranchi de la servitude terrestre. C'est en pratiquant, en observant de façon rigoureuse les préceptes divins, et ainsi en se rapprochant littéralement de la Science, de la Parole divine, que l'homme peut finalement retrouver sa vérité intérieure pleine et acquérir la liberté émanant de Dieu. La connaissance de Dieu, notamment pour Maïmonide, passe par l'acceptation de l'accomplissement des préceptes bibliques.

Je vais illustrer ce propos avec un autre texte de la tradition des Pères :

"*Les Tables de la Loi étaient un acte de Dieu, elles provenaient de Dieu, elles étaient façonnées par Dieu, et l'écriture était également divine ; elle était gravée sur les tables et le texte dit : "Ne lis pas "gravées" mais lis "liberté" !"*

Traité des Pères (Pirké Aboth) VI, 2

Il y a un jeu de mots qui est fait entre deux vocables hébraïques, selon une démarche typiquement rabbinique : "*al tiqra **harout** (gravé), mais vocalise-le de façon différente en lisant **hérout** (liberté).* Le

fait de graver l'injonction divine sur les Tables de la Loi, injonction qui incombe à l'homme de la pratiquer au quotidien, lui confère la liberté émanant du Divin.

Cette dialectique fondamentale entre le gravé et la liberté peut être déclinée sous différentes formes ; j'en choisirai une en particulier, qui est un texte du Midrash. Le Midrash, qui est un commentaire allégorique, une lecture homilétique de la Bible, est souvent légendaire. Dans un texte sur *Exode 19*, quand Moïse revient avec les Tables de la Loi, et qu'il voit les Hébreux qui ont façonné le veau d'or, on raconte dans la Bible que Moïse brise les Tables de la Loi. Dans le Midrash on a précisé, illustré, imagé cette notion biblique, et l'on dit que Moïse ne les a pas véritablement brisées, mais que les lettres divines des Tables de la Loi sont devenues pesantes, et Moïse risque de ne plus pouvoir les supporter, elles sont devenues trop lourdes. Alors que s'est-il passé ? C'est que, raconte le Midrash, les lettres se sont envolées vers Dieu, et seul un des dix Commandements a subsisté, a été préservé : "**Souviens-toi du jour du Shabbat et sanctifie-le !**" C'est le seul commandement à être resté, selon le Midrash.

La littérature kabbalistique, médiévale en particulier, explique que ce souvenir du Shabbat est en fait *un souvenir des origines*, le souvenir de ce qu'on appelle la "*cosmogonie*", la création du monde. Dieu crée le monde en 6 jours, et le 7^e, non pas Il se repose, mais Il cesse de créer. Il crée le monde que l'homme devra cultiver, afin de parachever l'oeuvre de la création.

Or Dieu cesse toute activité le 7^e jour, celui du Shabbat. De la même façon, dira la littérature kabbalistique, - et vous remarquerez cette corrélation entre le divin et l'humain -, l'homme observe ce jour de cessation d'activité, de créativité, pour imiter Dieu. Et pour faire référence au début de mon exposé, il devient, ce qui peut paraître grandiloquent ! il devient l'associé de Dieu dans l'oeuvre de la création. L'homme crée aussi à son niveau et paracheve, voire parfait, la création divine. Ainsi l'homme, dira la Kabbale, devient l'associé de Dieu dans la création en imitant Dieu. Et quel meilleur exemple d'imitation de Dieu peut-on trouver dans ce souvenir des origines que le souvenir et la sanctification du 7^e jour, du Shabbat ? Le seul commandement qui a subsisté, selon la littérature rabbinique et le texte midrashique.

Je terminerai mon propos sur la notion de liberté par une approche herméneutique, qui est liée à un 2^e concept, à un 2^e fondement. Je parlais, précédemment, de la Loi comme notion fondamentale dans la pensée juive. Mais une autre notion, non moins fondamentale, est celle de *l'étude de la Loi*. Pour le Talmud, "*l'étude est l'acte de résistance au langage des Institutions*". La lutte avec le texte rouvre les mots à leurs sens multiples ; l'institution tend au langage unique, univoque, uniforme, au sens unique. Au contraire, en libérant les significations du texte, le sujet et sa parole accèdent à la liberté. Depuis la codification du Talmud, la controverse, l'étude, le désaccord, le débat font partie intégrante de la vie juive. On interprète la Loi, chacun selon sa propre subjectivité, d'où l'idée d'intersubjectivité, chacun donne sa propre appréciation humaine de la Loi divine. Et c'est une technique encore en vigueur de nos jours. La Loi n'est pas figée, elle n'est pas gravée, elle est libre, elle est dynamique. D'ailleurs le nom de *Loi*, en hébreu, qui se traduit par *halakha*, vient du verbe *lelekh*, qui signifie "*aller, se mouvoir, se déplacer*". La Loi n'est jamais figée, jamais dogmatique, mais elle est toujours en mouvement, en situation d'inachèvement.

Il est significatif, à ce propos que la fête de **PESSAH**, la **Pâque juive**, - ce temps de la transmission aux enfants à travers les questions que les fils posent aux pères -, soit fondée sur la transmission de cette "*capacité de subversion*" qui habite le langage ! Transmettre la liberté, au niveau de l'étude, passe toujours par la possibilité d'une lecture qui renverse, met sens dessus dessous les textes fondateurs. La liberté passe par la possibilité de sortir de la gravure de la Loi sur des tables de pierre pour en arriver à la liberté.

Ainsi la perspective de l'étude dans le Judaïsme n'est pas un acte qui permet le fait d'acquérir des connaissances, de les emmagasiner, mais un acte créatif qui se fait souvent au travers d'une pluralité. D'après le "*Livre de la Splendeur*", le "*Zohar*", un livre majeur de la tradition kabbalistique, "*Dieu réside dans le texte*". Et, finalement, permettre à Dieu d'être Dieu revient à étudier ardemment le Texte Révélé dans lequel Il réside.

Dans le texte, on retrouve la Présence de Dieu et on peut se lier à cette Vérité, à cette Liberté qui est Dieu, au travers de l'étude. On peut s'arrêter à ce que "*veut dire*" un texte ; on peut dire, comme le philosophe **Maurice BLANCHOT**, "*lire et délire*", mais on risque, dans cette situation du "*lire*" seulement, de passer à côté de la dimension transcendante du texte.

Tout grand texte, en définitive, donne lieu à une nouvelle création. Vous voyez comme on revient aux origines ! Il suscite sans cesse de nouveaux sens que l'homme a le devoir de dégager. Il confère à l'homme *sa vraie liberté, celle de l'étude*, qui permet de percevoir Dieu dans la lettre, et de Le libérer des lettres !